

# **LIBRE PENSÉE.** La Sainte-Geneviève épinglée

De passage à La Roche-sur-Yon, Marc Blondel, président national de la Libre Pensée, en a profité pour relever tous les manquements à la laïcité. Mais un sujet, en particulier, a retenu son attention : celui de la célébration de la Sainte-Geneviève par les compagnies de gendarmerie, sainte patronne des militaires.

Le culte a été instauré en 1962 par le Pape Jean XXIII. Une manière d'institutionnaliser une ancienne coutume qui voulait que nombre d'armées chrétiennes se placent sous la protection des saints du Ciel, afin d'être défendues dans l'adversité.

Une tradition peu goûtée par la Libre Pensée. « La question se pose de savoir si des militaires ne sont pas fortement incités à prendre part à des cérémonies, et si d'autres ne

subissent pas des contraintes de service liées aux mêmes cérémonies », se demande Jean Regourd.

Ce dernier a écrit au ministre de l'Intérieur afin que des instructions soient données « aux autorités concernées tendant à leur rappeler les obligations de neutralité de la gendarmerie nationale, sans préjudice naturellement du droit de chacun des militaires appartenant à ce corps de pratiquer le culte de son choix. ». Une lettre qui a fait le buzz sur Internet, avec 6 370 commentaires d'internautes.

La Libre Pensée a également adressé un courrier au colonel commandant le groupement départemental de Vendée pour lui demander « de donner toutes instructions utiles aux officiers pour rappeler leur devoir de réserve, notamment en matière religieuse ».